Réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

Los Angeles, Californie, États-Unis
Le 23 juin 2007

RÉSOLUTION SUR L'ENVOI D'UNE MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE AU GUATEMALA

CONSIDÉRANT la tenue d'élections présidentielle et législatives au Guatemala le 9 septembre 2007;

CONSIDÉRANT que la participation de parlementaires de la COPA à des missions multilatérales d'observation électorale est prioritaire pour atteindre son objectif de contribuer au renforcement de la démocratie parlementaire et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes;

CONSIDÉRANT que selon les critères décidés par le Comité exécutif lors de sa réunion tenue en mars 2006 à Mexico, la COPA entreprendra des démarches pour l'envoi de missions d'observation électorale, en priorité, dans les pays des Amériques qui vivent ou qui ont récemment vécu des situations de crise politique ou sociale;

CONSIDÉRANT que malgré la signature des Accords de paix en 1996, qui a mis fin à 36 ans de guerre civile au pays, les Guatémaltèques connaissent toujours de problèmes graves liés à la sécurité publique et à la pauvreté;

Nous, membres du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques, réunis à Los Angeles, États-Unis, le 23 juin 2007,

MANIFESTONS notre appui et notre solidarité à la société guatémaltèque et aux institutions démocratiques de ce pays dans l'organisation des élections générales du 9 septembre prochain;

PROPOSONS l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA lors des élections présidentielle et législatives au Guatemala, dans le respect de la souveraineté nationale de ce pays;

NOUS ENGAGEONS à respecter, lors de la formation d'une délégation de parlementaires des Amériques, les principes d'équilibre régional et de pluralisme politique.